

- AMÉNAGER UN PARKING PERMÉABLE -  
**100% végétal avec URBANIT®**  
 PLAQUE STABILISATRICE POUR VÉGÉTAUX EN MILIEU URBAIN  
 RÉSISTANCE À LA COMPRESSION JUSQU'À 1000 T/m<sup>2</sup>

Pallier à l'augmentation des températures, gérer l'évacuation des eaux de pluie, préserver les sols sont de véritables enjeux. Jouplast® répond à ces objectifs en proposant une offre complète de dalles carrossables pour revêtement minéral ou végétal afin d'aménager les sols urbains.

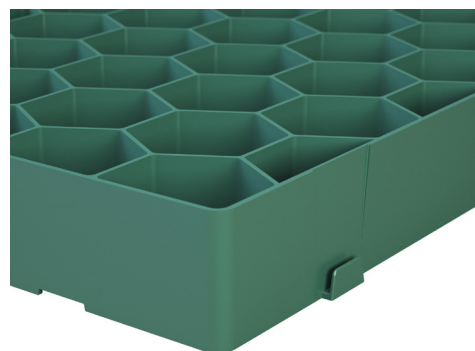
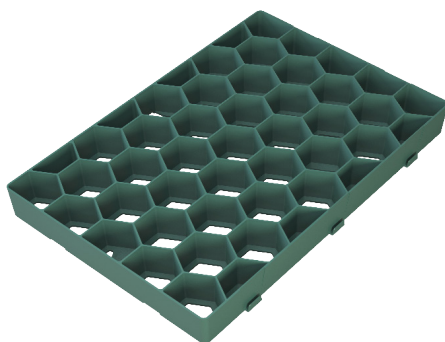
La gamme URBANIT® permet la réalisation de parkings perméables.

Elle se compose de 6 plaques (pour pavés, pour végétaux, pré-végétalisées et pour gravier) pouvant s'imbriquer les unes aux autres, laissant ainsi la possibilité de créer des espaces aux configurations multiples.

Les plaques URBANIT® sont faciles à mettre en oeuvre et permettent un calepinage créatif en mixant les revêtements.

Elles permettent également l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite selon les préconisations de l'arrêté du 20 avril 2017 et nos conditions de pose.

## 1. Photos - URBANIT® pour végétaux



## 2. Descriptif produit



Plaque en polyoléfine 100% recyclée, de couleur verte, avec système d'accroche sur les côtés assurant un bon maintien des plaques entre elles, empêchant la désolidarisation lors de la mise en oeuvre et afin d'apporter une stabilité et une portance optimale.

- Dimensions utiles d'une plaque : 476 x 319 mm soit 0.1518 m<sup>2</sup> (soit 6.5876 plaques pour 1 m<sup>2</sup>).
- Hauteur : 57 mm.
- Poids d'une plaque URBANIT® « végétaux » au m<sup>2</sup> : 6.12 kg/m<sup>2</sup>.
- Diamètre intérieur cellule : 60 mm.
- Résistance à la compression jusqu'à 1000 T/m<sup>2</sup> (remplie).
- Résistance à la compression à vide : 90 T/m<sup>2</sup>.
- Couleur : vert.
- Résistant au gel et aux UV.
- Permet l'infiltration de 100% des eaux de pluie.
- Conforme aux indications des dimensions parking selon la norme française NF P 91-100 (Parcs de stationnement accessibles au public - Règles d'aptitude à la fonction - Conception et dimensionnement).
- Conforme à la résistance au poinçonnement requise de 80 N/cm<sup>2</sup> pour l'accès pompiers.
- Matière 100% recyclée, impact environnemental réduit.
- Conception spécifique permettant d'absorber les effets de la dilatation.
- Conditionnement : 138 plaques soit 20.9484 m<sup>2</sup> par palette (camion complet = 1089.3168 m<sup>2</sup>).
- Garantie 10 ans (Dans le respect de nos CGV et conseils de pose).

**Si nécessaire, bouchons de marquage compatibles uniquement avec URBANIT® « végétaux » :**

Diamètre : 70 mm.

Matière : polyéthylène.

Couleur : blanc ou noir.

Conditionnement : 40 bouchons par carton.

Les bouchons de marquage sont à positionner avant de remplir les alvéoles de terre végétale ou de substrat.



## - AMÉNAGER UN PARKING PERMÉABLE - 100% végétal avec URBANIT®

PLAQUE STABILISATRICE POUR VÉGÉTAUX EN MILIEU URBAIN  
RÉSISTANCE À LA COMPRESSION JUSQU'À 1000 T/m<sup>2</sup>

### 3. Mise en oeuvre

Décaisser suivant l'usage et la nature du sol. Il est important de contrôler au minimum sa portance et sa perméabilité. Vérifier également si le sol est sujet à des remontées d'eau.

Nous préconisons de réaliser une étude géotechnique auprès d'un bureau d'études pour définir ces caractéristiques.

Déposer un géotextile non tissé de 120g/m<sup>2</sup> minimum sur le fond de forme.

Mettre en oeuvre une couche de fondation drainante réalisée en concassés type 40/80.

NB : La couche drainante est facultative. Il est préconisé de réaliser une couche drainante si :

› le fond de forme n'est pas suffisamment perméable pour absorber les eaux de ruissellement,

› le fond de forme est sujet à des remontées d'eau.

Cette couche peut permettre de réaliser une réserve tampon et doit évacuer le surplus d'eau.

Dans certaines situations, pour favoriser le drainage, il est possible de passer des drains dans la couche drainante.

Ensuite, réaliser une couche de forme composée à 40% de terre végétale et à 60% de concassés 20/40.

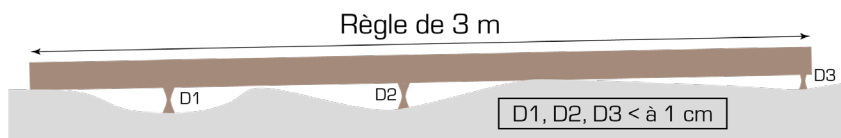
Cette couche apportera de la cohésion et répartira les efforts sur le fond de forme.

Elle doit être non sensible à l'eau et au gel. La couche de forme peut correspondre au fond de forme si celui-ci remplit les exigences imposées par l'application et l'environnement.

Compacter à l'aide d'une plaque vibrante.

Mettre en oeuvre une couche de réglage de 1 à 4 cm d'épaisseur réalisée avec de la fine de granulométrie 0/5. Cette couche permet d'avoir une surface propre et de récupérer les décalages de niveau.

Nous conseillons de ne pas avoir de défaut de planéité supérieur à 1 cm sur 3 m, voir schéma ci-dessous :



Poser et assembler les plaques URBANIT® à l'aide du système d'accroche\*.

Remplir les alvéoles des plaques URBANIT® « végétaux » avec de la terre végétale ou du terreau adapté aux plantes qui seront semées.

Soit du sedum (plante robuste).

Soit du gazon, la structure devra reposer avant utilisation (idéalement attendre la 2<sup>ème</sup> tonte).

#### ENTRETIEN :

- Soufflage des feuilles.
- Arrosage à la mise en oeuvre
- Tonte

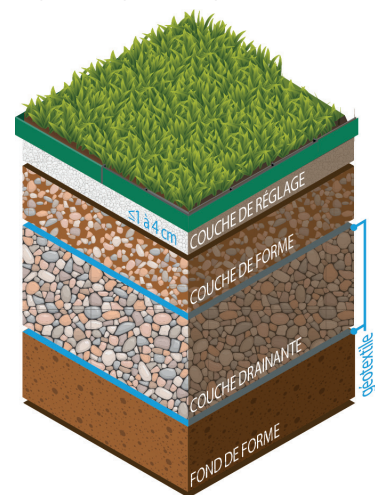
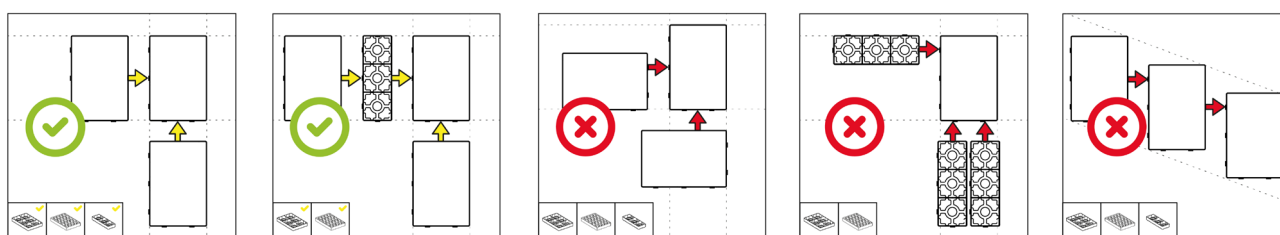
#### PRECAUTIONS D'USAGE :

Le parking végétalisé doit être libéré de véhicules quelques heures par jour et le week end pour permettre aux végétaux de se développer.

\* Il est important de conserver l'axe de pose lors de l'assemblage des plaques. Pour les grandes surfaces, il peut être plus pratique de poser les plaques par zone de 50 m<sup>2</sup>.

Si des bordures de finition sont prévues sur le parking, il est recommandé de les poser en fin de chantier.

Assemblages :



**- AMÉNAGER UN PARKING PERMÉABLE -**  
**100% végétal avec URBANIT<sup>®</sup>**  
PLAQUE STABILISATRICE POUR VÉGÉTAUX EN MILIEU URBAIN  
RÉSISTANCE À LA COMPRESSION JUSQU'À 1000 T/m<sup>2</sup>

#### 4. Applications

Parkings à végétaliser avec bandes de roulements ou cheminements piétons en pavés.  
Voies d'accès pompiers.

#### 5. Utilisation des bouchons de marquage

Les bouchons de marquage peuvent être placés soit dans le sens de la largeur soit dans le sens de la longueur de la plaque.  
Compter 2,2 bouchons par mètre linéaire (quantité à adapter en fonction de l'environnement et du chantier).